



Brevet Athlétique Ecole Maternelle

# B.A.E.M.

## Brevet Athlétique Ecoles Maternelles

Charles BERGER : Chargé de Mission pour le développement de l'EPS et du sport scolaire

*L'objectif majeur de l'EPS chez les 2-4 ans est bien la construction d'un répertoire d'actions motrices fondamentales aussi appelées "patrons moteurs de base".*

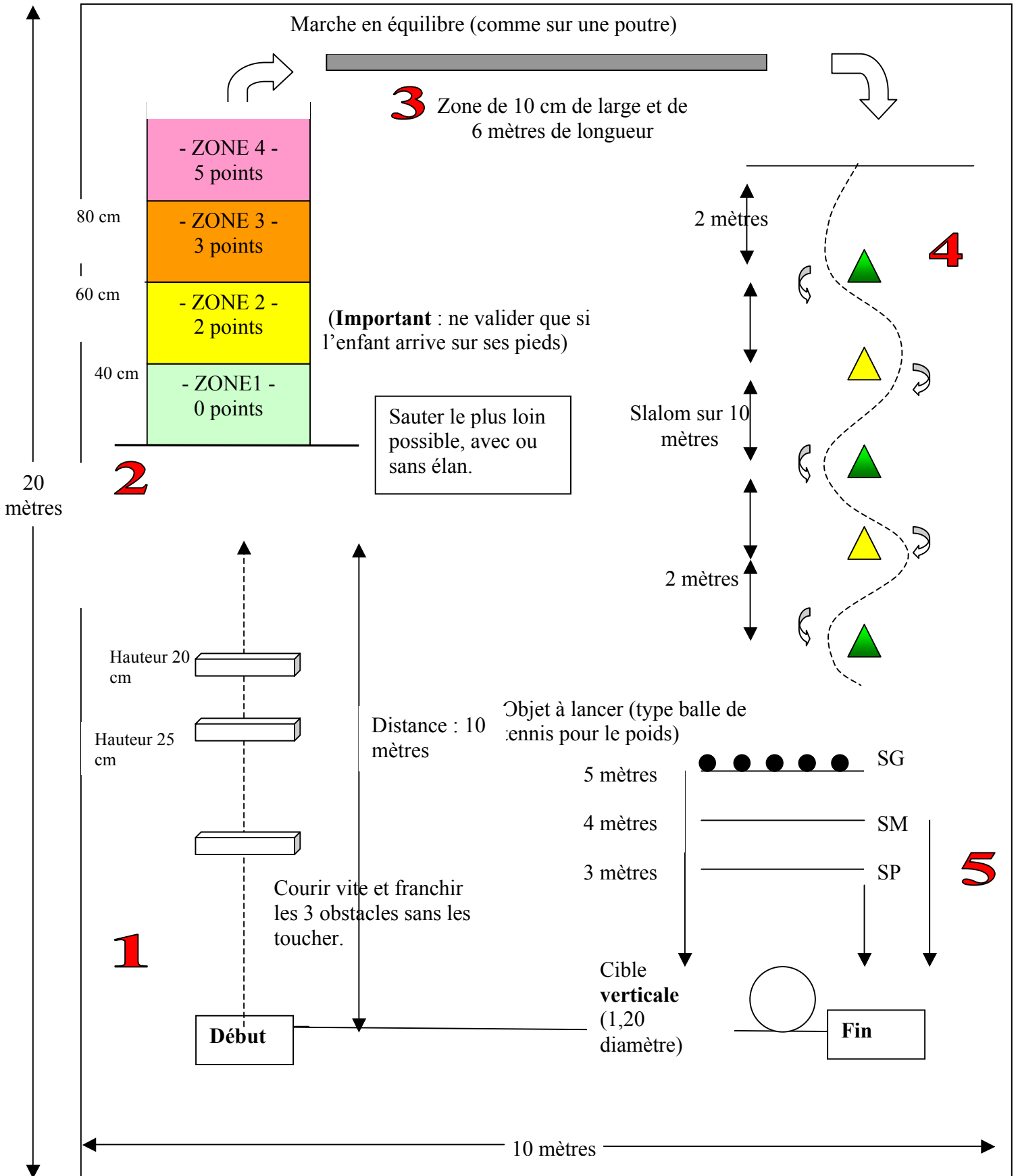
*Progressivement ces patrons moteurs de base sont enrichis dans des situations variées où les enfants donnent de plus en plus d'intention à ce qu'ils font.*

*Pour prendre en compte la spécificité des enfants de cet âge pour lesquels le plaisir d'agir et le besoin de mouvement sont premiers, l'enseignant doit donc proposer des situations d'apprentissage avec des consignes ouvertes favorisant l'exploration motrice la plus large.*

*L'objet du parcours proposé dans le BAEM avec sa grille d'évaluation est d'introduire des contraintes dans les situations pour inciter l'élève à élargir et affiner ses réponses motrices. Les contraintes temporelles et spatiales proposées en critères d'évaluation ne sont à introduire qu'après un temps de pratique important nécessaire aux apprentissages.*

*Le BAEM est une situation d'évaluation motrice individuelle mais aussi collective puisqu'elle implique tous les élèves d'une école maternelle."*

*Cette évaluation n'a de sens qu'intégré à un projet d'école et une programmation de l'EPS.*



## EVALUATION

Le parcours est individuel, chaque enfant doit le réaliser dans sa totalité, le plus rapidement possible, tout en veillant au respect des critères de réussite.

L'enseignant enclenche le chrono au départ du parcours et ne l'arrête plus jusqu'à l'arrivée de l'élève.

- 1** - pour courir vite, il faut franchir les obstacles sans les toucher = 3 points maximum – 1 seul essai - on veillera à ne pas mettre le même espace entre les obstacles pour favoriser l'adaptabilité de l'enfant. L'espace entre les obstacles est laissé à l'appréciation des enseignants.
- 2** - pour le franchissement des « rivières » : - 5 points maximum si saut supérieur à 80 cm.- 3 points si le saut est dans la zone 60/80 cm. - 2 points si le saut est dans la zone 40/60 cm – 0 point si moins de 40cm.
- 3** - pour le slalom, respecter l'alternance droite/gauche : - 1 seul essai : 2 points si réalisation parfaite, - 1 point si une « porte » ratée et 0 point si plus d'erreurs.
- 4** - pour la marche en équilibre : - 5 points maximum si aucun pied n'est posé en dehors de la « poutre » ; 1 seul essai autorisé. A chaque pied posé à côté de la « poutre », c'est un point en moins.
- 5** - pour les lancers en précision : 5 points maximum - 1 seul essai par objet et 3 zones de lancer en fonction du niveau de classe. - 1 point par lancer réussi.

L'enseignant arrête le chrono et note le temps réalisé et le nombre de points attribués (20 points maximum). Ces deux données, entrées dans la fiche numérique de notation jointe, correspondent à une note automatiquement attribuée pour le niveau de classe concerné.

L'espace dans lequel doit tenir le parcours est un rectangle d'environ 15 mètres par 10 mètres.

Il faut bien préciser que cette situation n'est **nullement une situation d'apprentissage**, mais une situation de test.

Chaque composante, courir, sauter, lancer, doit être travaillée dans des situations pédagogiques classiques mettant en œuvre toute la classe sous forme d'ateliers ou de parcours impliquant tous les élèves simultanément.